

## Météo : en juin 3 à 4°C au-dessus des normales

**Pluies :** plusieurs vagues orageuses ont apporté des quantités de pluies variables selon les secteurs. A la station de Laval-Entrammes, il y a eu 5 mm sur la première décade de juin et 18 mm sur la seconde, ce qui est inférieur aux normales. Le cumul depuis le début de l'année est de 255 mm contre 340 mm sur la période 1981-2010. Depuis début mai, il n'y a eu que 50 mm à la station de Laval-Entrammes pour une évaporation cumulée de 215 mm. Sur cette période, la pluviométrie est habituellement de 98 mm. Localement certains secteurs (Saint Pierre des Nids, Beaulieu sur Oudon, La Selle-Craonnaise) ont reçu des quantités beaucoup plus importantes (> 50 mm) sur les 7 derniers jours.

**Tab. : Pluviosité (mm) par décade** (station de Laval/Entrammes)

	Avril			Mai			Juin		
	D1	D2	D3	D1	D2	D3	D1	D2	D3
2023	3	30	22	26	<1	0	5	18	(0-5)*
Moy. (1981-2010)	15	18	23	15	25	27	18	13	14

(x)\* : pluviométrie prévisionnelle au 20/06

**Températures :** c'est sans doute l'élément le plus impactant actuellement. Les températures moyennes sont 3 à 4 °C au-dessus des normales de la période 1981-2010. Comme attendu, sous l'effet de conditions anticycloniques, la température maximale a frôlé plusieurs jours le seuil de 30 °C, le dépassant même le 15 juin (30.1 °C). Le cumul de températures en base 0 °C depuis le début de l'année est de 2079 °C contre 1916 °C en moyenne sur les 10 dernières années. Le record est toujours pour l'année 2020 avec 2174 °C.

**Tab. : Température moyenne (°C) par décade** (station de Laval/Entrammes)

	Avril			Mai			Juin		
	D1	D2	D3	D1	D2	D3	D1	D2	D3
2023	9.5	10.2	12.4	14.7	13.2	16.9	19.9	21.5	(21.5)*
Moy. (1981-2010)	9.3	9.5	11.9	13	14	15.3	15.8	17.2	18
<i>Différence</i>	<i>+0.2</i>	<i>+0.7</i>	<i>+0.5</i>	<i>+1.7</i>	<i>-0.8</i>	<i>+1.6</i>	<i>+4.1</i>	<i>+4.3</i>	<i>+3.5</i>

(x)\* : température moyenne prévisionnelle au 20/06

## Céréales : les moissons approchent !

**Orge :** la moisson n'a pour l'instant pas débuté mais cela devrait arriver rapidement après le passage des fortes températures. Certaines variétés précoces ont déjà été récoltées, par exemple vers Meslay-du Maine. Les pluies éparses annoncées sur le département retardent néanmoins les récoltes.

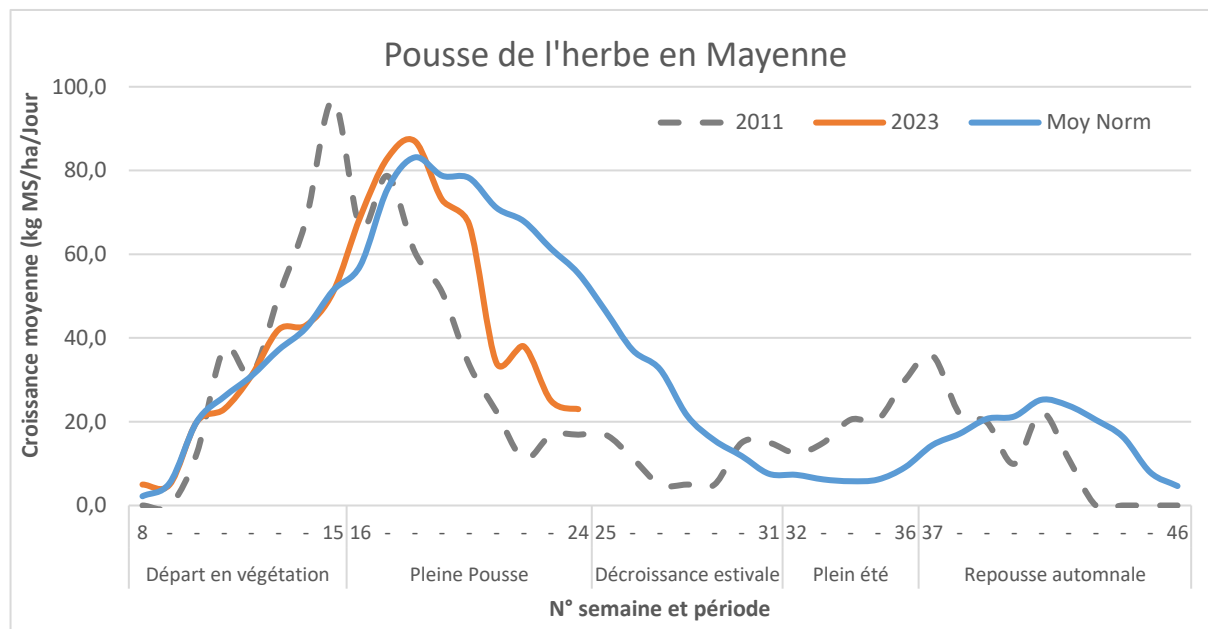
**Blé :** c'est la fin du cycle pour le blé, ils finissent de se remplir. Les orages et pluies intermittents de ces derniers jours ont limité l'échaudage du blé dû aux fortes températures.

## Cultures dérobées : un choix stratégique pour compenser le déficit fourrager

Sur la période « départ en végétation », la courbe de pousse de l'herbe est similaire à la moyenne des 20 dernières années (environ 1505kg/MS/ha sur la période). Ensuite, la pousse de l'herbe a été fortement impactée sur la période de pleine pousse par des conditions météorologiques non

favorables. En effet, les fortes chaleurs de ces dernières semaines, ainsi que la faible pluviométrie ont entraîné une forte décroissance de pousse des prairies. La situation ressemble fortement à la décroissance que nous avons pu observer en 2011 durant la période de pleine pousse comme le montre le graphique ci-dessous.

Les pluies de ces dernières semaines n'ont pas permis de relancer la pousse, et les températures annoncées pour les prochaines semaines vont également limiter la pousse de l'herbe sur le territoire. La pousse rejoindra un « plateau » à environ 25kg MS/ha/jour si la météo reste similaire. Dans la mesure où les températures restent aussi élevées et la pluie aussi faible, la pousse pourra encore diminuer et les prairies seront d'autant plus impactées pour la période de décroissance estivale et de plein été. Il faut déjà penser à sécuriser son système fourrager !



Au vu des conditions de cette année il peut donc être intéressant de réfléchir à l'implantation de dérobées fourragères pour compenser une partie du déficit fourrager.

Comme pour toute culture, il faut attendre le retour des conditions humides pour assurer la levée de la culture. Le semis se fait à une profondeur de 1 à 1,5 cm pour la plupart des graines de dérobées (sorgho, moha, RGI-trèfles annuels) et au maximum à 2-2,5 cm pour le colza fourrager et l'avoine diploïde. Il faut ensuite rouler pour avoir un bon contact terre/graine, une levée régulière et ainsi avoir le maximum de pieds au m<sup>2</sup>.

## **Maïs: les premières captures de pyrales en Mayenne !**

**Stades :** la période de semis du maïs ayant été très étendue cette année au vu des conditions météorologiques, les stades sont aujourd'hui très hétérogènes. On observe des parcelles entre 4 feuilles et 14 feuilles développées.

**Des attaques élevées de vers gris :** cette année, de nombreuses attaques de vers gris ou noctuelles terricoles (*Agrostis ipsilon* et *Agrotis segetum*) ont été observées, notamment dans le sud Mayenne.

Les 3 premiers stades larvaires des noctuelles terricoles consomment les feuilles de maïs encore enroulées puis la larve devient terricole et s'attaque au collet des plantes. On observe alors un flétrissement des feuilles puis un dessèchement de la plante touchée. Il est possible d'observer la larve en creusant juste sous un plant touché. Elle est reconnaissable à ses 4 points noirs disposés en trapèze sur chacun de ses segments ainsi qu'à son enroulement caractéristique dès qu'elle se sent menacée (figure 2).



**Figure 1.** Dégâts de vers gris sur pieds de maïs (source : Arvalis)



**Figure 2.** Photo d'un ver gris (Beaulieu-sur-Oudon le 13/06/2023).

### Un niveau d'attaque plus élevé cette année

La pression plus importante des noctuelles terricoles sur nos parcelles de maïs peut s'expliquer par les dates de semis tardives. En effet, les semis en mai ont dû coïncider avec la période de vol des noctuelles adultes qui aiment pondre dans des sols fraîchement travaillés. Les conditions de cette année ont donc permis aux jeunes larves de se développer sur des parcelles présentant des plantes jeunes donc plus fragiles.

## Pyrales et Sésamies, des premières captures en Mayenne.

### Reconnaître et différencier les 2 ravageurs foreurs du maïs

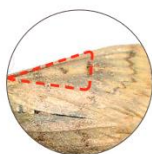
#### La Pyrale du maïs (*Ostrinia nubilalis*)

- Taille de 2 à 3 cm d'envergure
- Ailes larges et fines
- Tête non velue avec des antennes cylindriques
- Corps long et mince avec des pattes blanches

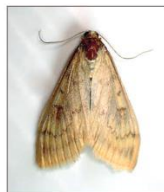


Mâle : corps plus long que les ailes brunâtres

Femelle : corps assez épais et plus court que les ailes beige à jaunâtres



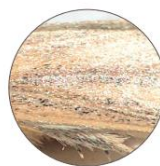
Triangle avec point au milieu sur le côté des ailes



Au repos, forme un triangle plat

#### La sésamie (*Sesamia nonagrioides*)

- Taille de 3 à 4 cm d'envergure
- Ailes antérieures beige avec une ligne plus sombre
- Ailes disposées en toit au-dessus de l'abdomen au repos
- Tête velue avec des antennes en peigne fin
- Corps massif



Ligne plus sombre sur les ailes



Au repos, ailes en toit au-dessus du corps



Antenne en peigne fin

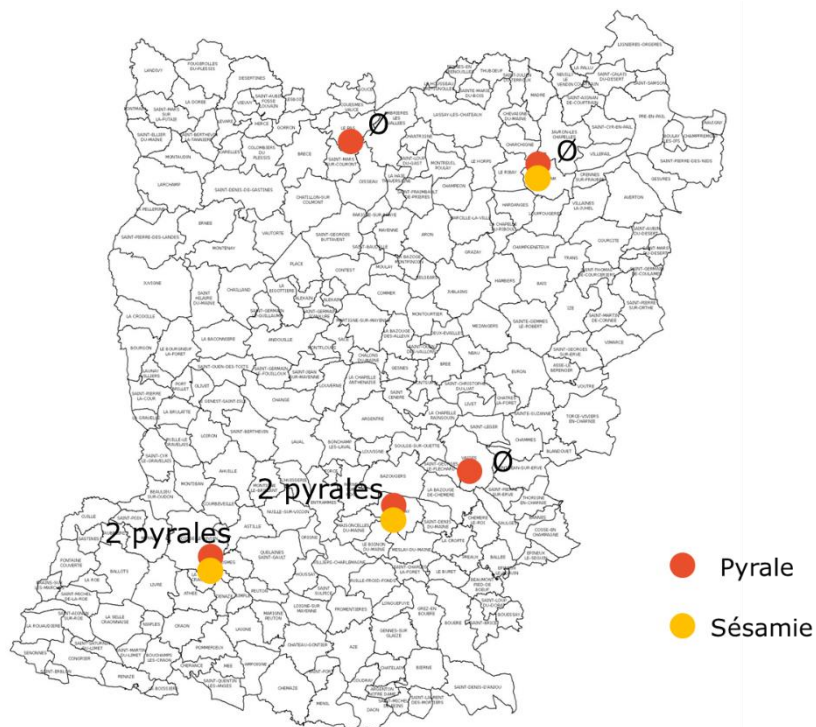


Tête velue

## La surveillance des vols de pyrales et de sésamies en Mayenne

Cinq pièges à pyrales et 3 pièges à sésamies sont installés sur le territoire mayennais par l'équipe de conseillers en agronomie de la chambre d'agriculture.

- Cette semaine, **4 pyrales** ont été piégées sur le territoire : 2 dans le sud et 2 dans les Coëvrons



*Figure 3. Captures de pyrales sur le réseau de suivi des vols de pyrales et de sésamies de la chambre d'agriculture de la Mayenne*



**Figure 4.** A gauche : piège installé à COSSÉ-LE-VIVIEN. A droite : Pyrale piégée le 19/06/2023



## Point réglementaire : plus que 6 mois pour réaliser votre 1er CSP

### Pensez à prendre rendez-vous pour un Conseil Stratégique Phytosanitaire !

Institué par la loi EGALIM, le Conseil Stratégique Phytosanitaire doit permettre de prendre du recul sur la stratégie de protection phytosanitaire de l'exploitation et de mettre en place un plan d'action pour optimiser et réduire l'utilisation des traitements.

Pour rappel, **à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, un Conseil Stratégique Phytosanitaire par exploitation sera nécessaire** en cas de contrôle officiel par les SRAL et **pour renouveler le Certiphyto Décideur**. Par la suite, toutes les exploitations devront réaliser 2 CSP en 5 ans à l'exception des exploitations certifiées en Agriculture Biologique ou à Haute Valeur Environnementale de niveau 3. Un allègement à 1 seul CSP sur 5 ans est prévu pour les petites exploitations (- de 10ha traités).

### La Chambre d'agriculture propose 2 formats pour réaliser votre CSP :

- Un rendez-vous **en individuel** sur votre exploitation (créneau d'une demi-journée)
- Une **journée collective** à la Chambre d'agriculture de la Mayenne à CHANGÉ, sur l'une des dates ci-dessous :
  - Jeudi 7 septembre
  - Vendredi 22 septembre
  - Jeudi 12 octobre
  - Mardi 24 octobre
  - Mardi 7 novembre
  - Jeudi 23 novembre
  - Mercredi 6 décembre
  - Jeudi 7 décembre
  - Mardi 19 décembre
  - Une journée collective en délocalisée aura également lieu le mardi 5 septembre.

Pour plus d'informations et/ou pour une prise de rendez-vous, contactez Nathalie BRETAUDEAU au **02 43 67 37 11**.